

ins ce numéro

lture fait des es

ntions apportées à la cul-
particulier à l'Ensemble
ique neuchâtelois (ESN), à
ch et au Festival du film
ie (NIFFF), ont donné lieu
ats agités entre la gauche et
undi, lors du Conseil géné-

Page 9

sition

d'art et d'histoire accueille,
5 avril, une exposition inti-
usée en devenir. Les visiteurs
y découvrir les nombreux
quis par le Musée pendant
007.

Page 4

on IS = riz »

ion Mail-Mali organise
e de pâtisseries samedi à la
marché, dans le cadre de
sous = riz ». Le stand sera
des élèves de l'ESRN au
élèves de Bandiagara, pour
le matériel scolaire. Info :
38 73.

aux errières



construction d'un nouveau
utoroutier, le paysage du
errières est en passe de se
radicalement. Retour sur
nent des travaux de l'A5,
ien Pizzera, chef du projet
el de Serrières.

Page 16



Les employés de la Ville manifestent leur colère face aux mesures salariales préconisées par l'exécutif



Une centaine d'employés communaux ont manifesté lundi soir devant l'Hôtel de Ville en faveur de la pleine compensation du renchérissement.

Non à une politique d'austérité !

A l'appel du Syndicat des services publics (SSP), une centaine de fonctionnaires de la Ville de Neuchâtel ont manifesté lundi en fin d'après-midi devant l'Hôtel de Ville dans lequel le Conseil général s'apprête à débattre du budget. Ces employés entendaient ainsi protester contre la proposition du Conseil communal de ne leur accorder qu'une partie de la compensation du renchérissement afin de réduire le déficit budgétaire. Tel qu'il était soumis au Conseil général, le budget 2009 présentait déjà un excédent de charges de 6,3 millions.

Les manifestants entendaient montrer de manière digne mais ferme leur mécontentement vis-à-vis de la proposition du Conseil communal de n'accorder que 1,37% de compensation du renchérissement au lieu des 2,87% effectifs. Cette indexation partielle des salaires représente une économie de 1,127 million de francs faite sur le dos des employés communaux, selon le SSP. Cette retenue à vie de 1,5% de la masse salariale proposée au Conseil général par le Conseil communal intervient au moment où l'UBS annonce qu'elle ne paiera pas d'impôt en 2009 alors qu'elle a encore versé cette année 4,4 millions à la caisse communale, explique le SSP.

On a déjà donné

Le Syndicat des services publics rappelle par ailleurs que le Conseil communal a décidé d'augmenter la cotisation pour l'allocation pour perte de gain et que le personnel paie depuis 2007 une cotisation extraordinaire de 0,8% pour assainir la Caisse de pensions en sous couverture. Le SSP rappelle également que le Conseil communal a décidé l'an passé de prendre le mois d'août – plutôt qu'octobre ou novembre – comme mois de référence pour calculer le renchérissement.

Personnel défavorable

Le SSP rappelle que toutes les associations du personnel de la Ville se sont opposées à cette compensation partielle du renchérissement sans aucune compensation de quelque sorte que ce soit. L'exécutif a persévéré sans tenir compte de ces prises de positions, ont affirmé les meneurs de la manifestation. Le Conseil communal n'aurait pas davantage donné suite – selon eux – à la proposition du SSP de convoquer une nouvelle séance paritaire afin de discuter de propositions alternatives et socialement acceptables. Alain Ribaux affirme au contraire avoir offert aux cinq associations du personnel de les rencontrer, son courrier étant cependant resté sans réaction.

Menaces sur l'emploi

Les mesures structurelles annoncées par le Conseil communal pour les années 2010 à 2013 – allègements de structures et abandons de prestations – inquiètent d'ores et déjà les manifestants qui se demandent quelles en seront les conséquences pour leurs emplois. Et d'inviter dans un premier temps le Conseil général à amender le budget et à accorder à la fonction publique communale la pleine compensation du renchérissement.

4,5% de hausse en moyenne

Cette manifestation « pour le maintien de l'indexation complète du coût de la vie » a pris fin en chanson. Les fonctionnaires ont accueilli les conseillers généraux qui se rendaient à l'Hôtel de Ville sur l'air du petit papa Noël cher à Tino Rossi. « Petit papa Ribaux, quand tu descendras de là-haut avec toutes tes décisions, n'oublie pas notre indexation ! ». En fin de soirée, les groupes socialiste, popverts-sol et UDC ont décidé d'accorder en 2009 aux employés de la Ville la pleine compensation du renchérissement. La hausse moyenne des salaires de la fonction publique communale sera ainsi, indexation et échelons inclus, de 4,5%.



Le budget 2009 a passé la rampe grâce aux 27 voix de la gauche

Une mesure qui fâche

Le Conseil général a accepté le budget 2009 par 27 voix contre 14, alors qu'il présentait un déficit de 7,4 millions de francs pour 253,5 millions de charges. Les groupes socialistes, PopVertsSol et UDC ont rejeté la proposition du Conseil communal de n'accorder aux employés de la Ville que 1,37% de compensation du renchérissement au lieu de 2,87%. Cette indexation partielle aurait permis une économie de 1,127 million de francs. Retour sur un débat animé.

C'est dans un climat électrique que les Conseillers généraux ont analysé le budget 2009, lundi à l'Hôtel de Ville. La proposition du Conseil communal d'imposer une retenue de 1,5% sur les salaires des employés de la commune n'a de loin pas fait l'unanimité (28 voix contre, 8 pour et 2 abstentions). La volonté d'indexation partielle des salaires au renchérissement (1,37% au lieu des 2,87% effectifs) a laissé le groupe PLR dubitatif, a fait grincer des dents les élus de gauche, et a «agacé» le groupe UDC. Le directeur des finances a pour sa part défendu la mesure, arguant que la proposition n'altérerait pas le système des échelons automatiques.

Solidarité

Défendre la solidarité et soutenir le pouvoir d'achat, pour ne pas faire trinquer la population et les salariés, telle est la volonté du groupe socialiste, a indiqué Olivier Arni, ajoutant que «dans une situation de récession, il faut savoir se serrer les coudes». C'est dans cet esprit que les élus du groupe socialiste ont décidé de soutenir la pleine indexation des salaires des employés communaux, dont ils souhaitent relever l'importance. Un avis partagé par le groupe PopVertsSol, qui taxe l'indexation partielle de mesure parfaitement inadéquate et contre-productive, tant sur le plan social que financier. L'absentéisme, l'insatisfaction et le manque de motivation coûteront plus cher que le 1,1 million d'économie prévu. C'est un manque de respect vis-à-vis des employés qui ont déjà fourni des efforts», s'est indigné Nicolas de Pury.

«Délire fiscal»

Le porte-parole de PopVertsSol a également poussé un «coup de gueule» face à ce qu'il qualifie de «délire fiscal de la part du canton vis-à-vis de certaines entreprises». Il a déploré le fait que la promotion économique accorde des avantages fiscaux qui sont énormes à certaines

entreprises sises dans le canton qui dès lors ne paient pas ou peu d'impôts sur leurs bénéfices. «Si une seule de ces entreprises, dont nous ne citerons pas le nom, payait des impôts sur ses bénéfices, cela assurerait des chiffres noirs au budget.» Le groupe UDC s'est quant à lui dit «déçu» face au manque de mesures structurelles figurant au budget. Le porte-parole du groupe Pierre-Alain Storrer a également jugé sévèrement la mesure d'indexation partielle. «C'est une grave erreur de conduite».

Favorables

Seul le groupe PLR s'est montré un brin plus favorable à cette mesure, qu'il a acceptée de manière mitigée, pour ensuite refuser le budget. «Nous déplorons le rendement négatif du patrimoine de la Ville, mais saluons le passage de l'Office de perception à l'Etat», a indiqué Jean-Charles Authier, parlant des autres éléments du budget.

Une réponse difficile

Le directeur des finances, au nom du Conseil communal, a annoncé que l'on ne pouvait se passer de l'économie de 1,1 million qu'aurait permis une indexation partielle, sans en subir les conséquences. «La mise sous tutelle de l'Etat n'est pas une perspec-

tive souhaitée», a rappelé Alain Ribaux, exprimant sa crainte de la disparition de la fortune nette, fin 2009. «Le déficit 2008 sera pire que prévu et avoisinera les 6 millions», prévient le directeur des finances. «Vous avez aimé le budget 2009, vous adorerez celui de 2010», a-t-il lancé, avec une pointe d'humour noir. Il a ensuite rappelé que des efforts structurels de 16 millions ont déjà été réalisés depuis 2003 et que 1,5 million d'économies durables sont prévues pour 2009. «Le programme de législature 2010-2013 sera l'occasion de réflexions incontournables», a-t-il ajouté.

Gourmandise

S'agissant de l'indexation partielle des salaires, le directeur des finances a assuré que l'exécutif n'avait eu «aucun plaisir» à faire cette proposition. Il a aussi rappelé que les salaires auraient tout de même augmenté de 3% environ en moyenne une fois enlevé la retenue. La pleine indexation amènera certains employés à voir leur salaire progresser de 5,27%. «N'est-ce pas un peu gourmand par les temps qui courent?», s'est interrogé Alain Ribaux. Il a fini par rappeler que le Conseil communal était derrière son personnel et qu'il le soutenait, «même s'il ose proposer des mesures impopulaires». (lap)

Les quatre présidents des groupes du législatif (B. Péquignot, S. Bill, O. Arni et N. de Pury) n'étaient pas tous favorables au budget 2009.



Le soutien à la culture donne lieu à

De la comé

Le soutien à la culture – et plus précisément à l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN), à Festi'neuch et au Festival du film fantastique – a donné lieu à un échange de propos musclés entre gauche et droite lundi lors de l'examen du budget par le Conseil général.

Le groupe socialiste, par Matthieu Béguelin, a proposé d'inscrire au budget 2009 deux nouvelles subventions régulières – de 20'000 francs chacune – en faveur de Festi'neuch et du NIFFF.

Unité de matière

La droite et en particulier le groupe libéral-radical par Blaise Péquignot s'y est opposée avec véhémence.

Services public
du 17.12.08

L'indexation sera finalement complète

VILLE DE NEUCHÂTEL – Suite à la décision du Conseil communal de la ville de n'accorder en 2009 que 1,37% de l'indexation au coût de la vie, le SSP – Ville de Neuchâtel (SSP-NeV) a organisé le 1^{er} décembre une manifestation de protestation avant la séance du Conseil général compétent pour l'adoption du budget. Une mobilisation qui a payé et dont les conséquences, nous l'espérons, seront durables.

Le 25 novembre, *L'Express* annonçait que la Commission financière du Conseil général avait refusé (par 5 voix contre 4 et 3 abstentions) la proposition du Conseil communal sur l'indexation partielle. Un premier signe positif – nous n'en avions pas eu auparavant – que cette proposition ne passerait visiblement pas comme une lettre à la poste, malgré les prévisions alarmistes faites lors de la présentation du budget, fin octobre, par le Conseil communal.

Demi-croissant pour demi-indexation

Depuis la mi-novembre, le SSP a distribué sur les lieux de travail des tracts d'appel à cette manifestation. Le mercredi 26 novembre, à 6 h du matin, il a organisé une «action demi-croissant» au local des Travaux Publics. Dans une corbeille, les croissants offerts au personnel étaient coupés en deux, alors que l'autre corbeille contenait des croissants entiers. Une manière nourrissante d'expliquer aux employé-e-s du secteur la différence fondamentale entre la position du SSP (et aussi, d'ailleurs, des autres associations du personnel) et celle du Conseil communal. Le même jour, le SSP a tenu une conférence de presse, à laquelle ont participé *L'Express*, *Le Courrier* et la radio locale RTN. Ainsi, via les médias, l'appel à la manifestation a pu être connu des employé-e-s qui n'avaient pas reçu notre tract.

Le 1^{er} décembre, dès 18 h, au moins 150 personnes se trouvaient devant l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, représentant les divers services de l'administration communale. En attendant le début de la séance (fixé à 18 h 30) du Conseil général, nous avons voulu rappeler les diverses péripéties du dialogue avorté entre les associations du personnel et le Conseil communal et expliquer pourquoi le SSP s'opposait à la mesure antisociale prônée par les autorités. Le manque à gagner constaté pour le budget 2009 est largement dû (pour un montant de 4,4 millions de francs) à la défaillance fiscale de la succursale neuchâteloise de l'UBS. Appliquant l'axiome de l'écrivain britannique Oscar Wilde selon lequel le meilleur moyen de ne plus être soumis à la tentation est d'y succomber, il existe chez les décideurs une fâcheuse propension à faire payer les coûts de la crise aux travailleurs/euses. C'est inacceptable.

Pour mieux se faire entendre des élu-e-s qui entraient à l'Hôtel de Ville, les manifestant-e-s ont à plusieurs reprises entonné un chant de Noël (dont le texte figure ci-contre), adapté aux circonstances. Il affirmait haut et fort – car il a été entendu non seulement par les passants, mais aussi par les élu-e-s en séance – notre revendication essentielle: le maintien intégral des mécanismes salariaux. Daniel Ziegler, président du SSP – région Neuchâtel, a, pour sa part, dénoncé la dérive constatée depuis une vingtaine d'années: une perte de considération à l'égard des services publics, qui fait croire aux autorités que les salaires des employé-e-s sont une masse, pour ainsi dire, «tailable et corvéable à merci». Daniel Ziegler a ainsi rappelé qu'en quinze ans nos collègues de l'administration cantonale n'ont connu que deux ans d'application ordinaire des mécanismes salariaux (les treize autres années, ils/elles ont subi des mesures d'austérité en tout genre, au nom de la fameuse et prétendue «symétrie des sacrifices»).



L'ensemble du personnel communal de la Ville de Neuchâtel bénéficiera de l'indexation complète des salaires au coût de la vie. Et non de l'indexation partielle comme l'avait décidé le Conseil communal.

Une mobilisation décisive

Au terme de la manifestation, plusieurs représentants du personnel ont rejoint la salle du Conseil général. Très vite, après les prises de position des différents groupes politiques, il est apparu que l'indexation partielle serait rejetée. Ce qui fut le cas par 28 voix contre 10, la position du Conseil communal ne trouvant que l'appui du parti libéral radical. Sans la mobilisation du personnel, rien n'aurait en définitive été possible. Même s'il est quasi impossible de prédire l'ampleur d'un mouvement, sa seule annonce a certainement contribué à clarifier le débat, alors que les prévisions financières faisaient plutôt pencher la balance en faveur d'un prétendu réalisme (sur l'autel duquel les conditions salariales auraient été allègrement sacrifiées).

Certes, ayant dû constater que les carottes de l'austérité salariale étaient cuites pour 2009, Alain Ribaux, chef du Dicastère des finances, a prédit de sombres lendemains pour le budget 2010. Pour sa part, le SSP demande qu'un dialogue, tenu dans des conditions correctes, soit rétabli dans les mois à venir entre les associations du personnel et les autorités. Mais négocier ne signifie pas accepter tout et n'importe quoi (c'était ce qu'on nous demandait cette année). Le personnel n'est pas (ou n'est plus) prêt à accepter, dans la résignation, n'importe quelle mesure salariale. Le Conseil communal devrait en tirer les conclusions nécessaires. Pour sa part, le SSP continuera à défendre, par tous les moyens nécessaires, le maintien de salaires et de conditions de travail corrects pour l'ensemble des employé-e-s de la Ville.

HANS-PETER RENK
PRÉSIDENT DU SSP –
VILLE DE NEUCHÂTEL

Petite chronologie d'une victoire

Quelques précisions sur les rencontres entre le Conseil communal et les associations du personnel:

- La dernière rencontre entre les associations et le Conseil communal date du 2 septembre. Alain Ribaux y a présenté la proposition d'indexation partielle et nous a demandé une réponse écrite. Le 10 septembre, le SSP a transmis son rejet de la proposition et demandé l'organisation d'une nouvelle séance paritaire, avant l'adoption définitive du projet.
- Dans sa réponse du 1^{er} octobre, Alain Ribaux – déclarant comprendre le mécontentement des associations – a annoncé que l'Exécutif maintenait sa proposition d'indexation partielle.
- Le SSP a, de son côté, réitéré sa demande d'une nouvelle séance paritaire lors de contacts avec le secrétariat d'Alain Ribaux et avec l'Office du personnel. Sur

ce point-là, nous n'avons pas eu de réponse formelle.

- Dans la dernière semaine d'octobre, les employé-e-s des services de la Ville (et des institutions qui lui sont rattachées) ont reçu une circulaire signée par le conseiller communal ou la conseillère communale, dont leur service dépend. Cette circulaire confirmait la teneur de la lettre du 1^{er} octobre.
- Il ne s'agit pas d'ergoter sur des questions formelles (même si celles-ci sont importantes). Mais le SSP s'est demandé à quoi servait, en définitive, une rencontre avec M. Ribaux, en sachant que le Conseil communal était décidé à aller de l'avant sur son projet.
- Dès lors, la question fondamentale qui se posait au SSP tenait dans une formule bien connue: «Que faire?». Quel type de mobilisation trouverait l'écho le plus large possible auprès du personnel de la ville? On ne pouvait laisser passer sans coup férir la locomotive de l'austérité salariale, car d'autres

wagons suivraient dans la foulée: si la position du Conseil communal était adoptée sans résistance de la part des employé-e-s, elle créerait un précédent dangereux pour les années à venir.

Nous pouvons donc dire que la friture sur la ligne constatée en Ville de Neuchâtel est largement due au fait que, début septembre (si ce n'est avant...), le Conseil communal avait déjà choisi son orientation pour le budget 2009. Dans ce contexte, la rencontre paritaire du 2 septembre relevait en fait de l'exercice de style obligé.

La méthode s'est révélée calamiteuse. Une jolie formule latino-américaine: «El tiro le salió por la culata» (la cartouche est sortie par la culasse) décrit très bien la situation où s'est mis le Conseil communal en cette fin d'année 2008. Pour sa part, le SSP souhaite que les autorités de la Ville fassent le bilan de l'exercice et que les prochaines négociations se déroulent dans un contexte acceptable.

HPR

L'hymne de la manifestation

A quelques semaines des fêtes de Noël, les employé-e-s de la Ville de Neuchâtel ont salué l'entrée des élu-e-s à l'Hôtel de Ville et l'ouverture de la séance du législatif communal, en entonnant une chanson, dont les paroles avaient été improvisées sur un air classique. Cette chansonnette était spécialement adressée au conseiller communal responsable du dicastère des finances, Alain Ribaux.

HPR

Petit papa Ribaux
(sur l'air du «Petit papa Noël»)

*Petit papa Ribaux,
Quand tu descendras de là-haut
Avec toutes tes décisions,
N'oublie pas notre indexation*

*Petit papa Ribaux,
On se verra bientôt.
Voilà notre revendication:
Le maintien de l'indexation*